

25 novembre

JOURNÉE INTERNATIONALE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

À l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, la Fédération Française de l'Ordre Maçonique Mixte International le DROIT HUMAIN s'associe pleinement à la campagne de sensibilisation *"UNITE ! Investir pour prévenir la violence contre les femmes et les filles"*.

Dans de nombreuses régions du monde, en particulier celles qui connaissent des conflits armés et des situations d'urgence, les femmes, les filles et les fillettes sont encore victimes de discrimination, de violence, d'abus et d'exploitation. Le sort des femmes, mais aussi, leurs talents, leur courage et la contribution que les femmes peuvent apporter à la création de sociétés plus inclusives et résilientes, est le sujet principal de certaines des pires crises sur la scène internationale, de l'Afghanistan à l'Éthiopie, de l'Ukraine à l'Iran. Les conséquences de la pandémie, les guerres et les longues crises ont aggravé les vulnérabilités préexistantes et ont considérablement contribué à l'augmentation de la violence domestique et des abus. Les données de l'ONU nous apprennent qu'aujourd'hui encore, une femme sur trois a subi des abus et des violences, physiques ou psychologiques, au cours de sa vie dans le monde. En France, une femme sur deux a déjà subi une violence sexuelle, un tiers a déjà fait l'objet de harcèlement au travail.

Face à ces chiffres alarmants, les francs-maçons du DROIT HUMAIN condamnent une fois de plus fermement toutes les formes de discrimination et de violence à l'égard des femmes. La lutte contre toutes les formes de discrimination, de violence et d'abus à l'encontre des femmes et des filles est un marqueur de notre histoire **depuis 1893 et la création de la première Obédience MIXTE au monde.**

Comme le disait notre fondatrice **Maria Deraismes** : *« Ce que veulent les femmes ? Le voici, rien de plus simple. Elles veulent tout ce que tous les opprimés, les assujettis ont voulu depuis le commencement des sociétés : leur juste part de droit et de liberté ».*

Fédération Française de l'Ordre Maçonique Mixte International LE DROIT HUMAIN